

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4703 - Vendredi 06 Septembre 2024 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION FRANÇAISE

André Petillot en visite aux Comores



André Petillot, Major General
de la gendarmerie Française

CARTE PROFESSIONNELLE :
140 dossiers réceptionnés par le CNPA

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

02 Rabiounl Awal 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Septembre 2024**

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : **04h 54mn**

Dhouhr : **12h 09mn**

Ansr : **15h 17mn**

Maghrib : **18h 07mn**

Incha : **19h 21mn**



5E ÉDITION DU SPATIUM EVENT

L'identité sociale, point fort des discussions

Organisée à Moroni la semaine dernière, la cinquième édition du spatium Event, sous le thème de « l'architecture urbaine et le droit urbain aux Comores », a rassemblé certains acteurs clés du monde architectural et du secteur du BTP (Bâtiment et travaux publics) dans le but d'échanger et discuter sur l'avantage de l'architecture urbaine quant aux pratiques d'aménagement des bâtiments tout en préservant l'identité sociale.

Plusieurs urbanistes et architectes comoriens ont procédé à des échanges la semaine dernière avec le secteur du bâtiment et des travaux publics lors de la cinquième édition du Spatium Event. Ces échanges favorisés par la société SPATIUM-SARL se sont déroulés autour de deux thèmes importants, l'architecture urbaine et le droit urbain aux Comores. Devant la presse Mhadji Issa Fahmi, président du Spatium a expliqué que « l'objectif de cet événement est de se concerter sur des nouvelles techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement de nos espaces urbaines. Ce projet peut être sous-tendu par une volonté d'assurer le bien-être du patrimoine local au respect du droit urbain et d'améliorer

l'architecture des bâtiments locaux tout en préservant l'identité sociale ».

Selon ce responsable du Spatium, l'ambition est de promouvoir l'art urbain au service de l'identité sociale. Lors de cette édition, il a été question de souligner les particularités du droit urbain du pays dont les conditions imposées dépendent du nombre de personnes admises dans l'établissement, de la nature de son exploitation, de ses dimensions, de son installation et du mode de construction des bâtiments. Rappelons que ces conditions font l'objet d'un règlement de sécurité établi par arrêté conjoint des ministres chargés de la protection civile, de l'urbanisme et de l'habitat et de l'équipement, selon le code de l'urbanisme comorien.

Le Spatium veut apporter un règlement et organiser le cadre de vie de chaque citoyen dans un souci de respect mutuel des habitants, du respect de l'environnement des villes ou du milieu rural qu'il cherche à aménager, développer et à optimiser pour obtenir un meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux si bien que l'agence Spatium considère l'urbanisme et l'architecture comme de domaines indissociables.

Kamal Gamal



Photo d'illustration, 5e Spatium.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssef
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COMMUNIQUE DE PRESSE

Deuxième Edition du PRIX « SAMINYA BOUNOU » DU JOURNALISME SENSIBLE AU GENRE ET A LA JEUNESSE

L'Association des Femmes Comoriennes de la Presse (AFCP), en collaboration avec le projet SHAWIRI, financé par l'Union Européenne, à travers l'ONG EarthEcho Communications, a l'honneur d'informer les journalistes de l'Union des Comores du lancement du deuxième Prix « Saminya Bounou » du journalisme sensible au genre et à la jeunesse. Les lauréats de la deuxième édition de ce Prix, visant à améliorer la visibilité et l'image des femmes et de la jeunesse dans les médias, ainsi que la couverture des enjeux et défis associés au genre et à la jeunesse en Union des Comores, seront annoncés et récompensés en décembre 2024.

Créée en 2013, l'Association des Femmes Comoriennes de la Presse (AFCP) a pour but de renforcer le rôle positif que doit jouer la femme journaliste dans la société comorienne. Les actions de l'association vont dans le sens de la promotion de la place et de l'image de la femme dans les médias, et la promotion des droits des femmes en Union des Comores en général.

En collaboration avec le projet SHAWIRI, à travers EarthEcho Communications, organisation de coopération internationale faisant de la communication pour le développement et la transformation sociale, son principal domaine d'intervention et d'expertise, l'AFCP lance la deuxième édition du Prix « Saminya Bounou » du journalisme sensible au genre et à la jeunesse, qui récompense les journalistes dont les productions sont consacrées à la visibilité de la présence des femmes et des jeunes dans les médias et une meilleure couverture des enjeux et défis associés au genre et à la jeunesse.

Pour rappel, Saminya Bounou était une consœur. Journaliste depuis 1999, elle a été la première femme à occuper le poste de rédactrice en chef, de grand reporter et de cheffe de la rubrique politique du journal national Al

Watwan. Elle a été également cofondatrice et première présidente de l'Association des Femmes Comoriennes de la Presse, de 2013 à 2015. Disparue prématurément en 2017, elle a laissé dans nos mémoires, le souvenir d'une femme engagée pour la promotion des droits des femmes et de leur image dans les médias. Le Prix « Saminya Bounou » du journalisme sensible au genre et à la jeunesse est ainsi dédié à sa mémoire, pour rendre hommage à cette femme engagée dans les médias et à la promotion des droits des femmes et des jeunes.

Cette année, le Prix récompensera trois journalistes, notamment de la presse écrite, de la radio et de la Télévision, dont les travaux reflétant les questions de genre ont été diffusés au cours de l'année 2023-2024, dans l'un des médias nationaux. Ces prix seront répartis dans les catégories ci-après : « Meilleur reportage écrit », « Meilleur reportage radio » et « Meilleur reportage TV ». Un 4ème Prix sera décerné au journaliste ayant produit le meilleur reportage sur la jeunesse, de 2023-2024, tout média confondu.

Le jury d'attribution du prix évaluera les reportages sélectionnés du 18 novembre au 29 novembre et **siègera le 10 décembre 2024** pour récompenser les lauréats retenus.

Pour participer au Prix Saminya Bounou, les journalistes doivent envoyer leurs productions au plus tard **le vendredi 13 septembre 2024**, aux adresses suivantes : ritange2002@yahoo.fr, archange2009@gmail.com.



COOPÉRATION FRANÇAISE

André Petillot en visite aux Comores

Le Général de Corps d'armée Française André Petillot a fait une visite de trois jours dans le pays. Par la même occasion il a été reçu par le directeur de cabinet chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali et ensuite le ministre de l'intérieur avant de faire un bref passage au quartier de la gendarmerie nationale. Cette visite dont beaucoup de sujets ont été abordés renforce l'engagement commun pour une coopération efficace et bénéfique entre Paris et Moroni.

Le général de Corps d'armée française André Petillot a fait une visite aux Comores du 03 au 05 septembre. Arrivé le 03, il a été reçu évidemment par le directeur de cabinet du président chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali. Leur discussion a porté sur plusieurs aspects importants de la coopération : le renfor-

cement des relations militaires, la lutte contre le flux migratoire et les trafics. Egalement au menu la santé militaire et la protection civile, ils ont discuté de la nécessité de renforcer les capacités en termes de qualité et de quantité, ainsi que la formation de la direction de la protection civile. Dans la foulée ce Major Général de la Gendarmerie

Nationale Française s'est rendu au ministère de l'intérieur où il a été reçu par le premier flic du pays Mahamoud Fakridine. Les échanges ont été focalisés sur les possibilités d'améliorer la coopération, principalement en matière de formation des policiers, mais aussi dans le domaine de la sécurité civile et des garde-côtes.

Etant Major Général de la Gendarmerie Nationale Française, sa visite ne pouvait s'achever sans une visite au quartier de la Gendarmerie comorienne. Ainsi, dans la journée de ce jeudi 05 septembre il a visité le quartier de la gendarmerie nationale avant de

prendre le vol dans l'après-midi. « Comme vous le savez l'Union des Comores et la France ont signé un partenariat entre les deux armées notamment les gendarmeries. Donc, chaque année il vient nous rendre visite afin de savoir comment ça évolue. Notre relation date de nombreuses années, avant même que le pays ne devienne indépendant. Après l'indépendance, l'armée a toujours contribué pour la gendarmerie en termes de formation, matériels etc. Aujourd'hui notre coopération avec la France est basée surtout sur la formation des militaires », a déclaré le chef de la gendarmerie nationale le colonel

Tackfine Ahmed.

Et ce dernier d'ajouter que ça fait trois ans, « la France nous a ouvert les portes dans les écoles d'armée précisément l'école des officiers de la gendarmerie nationale. Qui est la grande école qui prépare les officiers de France. Cela fait 3 ans on envoie des officiers dans cette école pour se former en 2 ans ». Selon lui cette rencontre est une opportunité d'approfondir les relations tactiques et cimenter les bases d'une collaboration renforcée dans divers domaines de sécurité et maintien de l'ordre.

Nassuf Ben Amad

CARTE PROFESSIONNELLE :

140 dossiers réceptionnés par le CNPA

Le Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) s'est engagé depuis juin dernier dans une campagne de sensibilisation sur la conception d'une carte de presse obligatoire pour tout journaliste exerçant dans le pays. Cette carte jugée cruciale pour le métier doit être délivrée par le CNPA. Ainsi Abdillah Saandi (Kemba), secrétaire général de la commission en charge des travaux d'attribution de ladite carte a déclaré à la presse hier 05 septembre, qu'environ 140 dossiers sont déposés dont les résultats seront connus au plus tard le 25 de mois-ci.

Deux mois depuis que la commission chargée de concevoir la carte de presse sensibilise sur les pièces obligatoires à fournir au CNPA (Conseil national de la presse et de l'audiovisuel). Malgré, les retards constatés sur le ramassage des dossiers, la commission a accueilli hier, au siège du CNPA, la nouvelle ministre de l'information Fatima Ahamada dans le

but de présenter les travaux déjà accomplis. Une occasion pour Abdillah Saandi alias Kemba de dévoiler à la ministre que 140 dossiers sont déjà ramassés.

« Après une forte sensibilisation au niveau des îles, nous disposons en occurrence environ 140 dossiers ramassés. La plupart sont des médias classiques dont Al Watwan, Al fajn, Ortc, La Gazette et autres. Puis deux dossiers pour les médias numériques, c'est-à-dire les médias en ligne. Précisons que 30 à 40% des dossiers ramassés sont des femmes ». Et de poursuivre : « on compte, en effet donner les conclusions de nos travaux liés à l'analyse des dossiers entre le 20 au 25 septembre prochain ».

De son côté, Fatima Ahamada, ministre de l'information a salué le projet en cours d'exécution. « Cela fait déjà longtemps que cette initiative a été lancée. Sauf que cette fois, la machine est en marche. Surtout de rappeler que cette initiative consiste à structurer le métier et faire en sorte que ceux qui l'accomplissent,



usent des bonnes pratiques ». S'agissant des conditions, le vice-président du CNPA, Mohamed Boudouri a sollicité à la ministre un décret portant sur les avantages de la carte en faveur des journalistes. Une idée qu'elle a accueilli favorablement.

Kemba a tenu à rappeler à la

presse, que « la délivrance de cette carte est synonyme de reconnaissance du journaliste qui exerce légalement. C'est une façon aussi de permettre aux journalistes de travailler dans l'ordre et dans le respect de la déontologie du métier. Ceux qui n'ont pas réussi à ramasser leurs dossiers, une deuxième session va

s'ouvrir en novembre prochain ». Et selon le secrétaire de la commission en charge des travaux d'attribution de la carte de presse, les avantages liés à cette carte feront l'objet d'un document spécifique.

Kamal Gamal

EPIDÉMIE DE MPOX :

Mohéli mobilise ses équipes

Les agents de surveillance aux portes d'entrée et les agents de santé communautaires ont été appelés mardi 03 septembre à la DRS (Direction régionale de la santé) pour une préparation à la riposte contre la variole du singe (Mpx). L'idée est de voir les voies et moyens permettant d'asseoir un cordon sanitaire afin de surveiller régulièrement les passagers qui entrent dans l'île.

Au plus tard, le vendredi 06 septembre, le dispositif de surveillance aux portes d'entrée sera mis en place à Mohéli pour renforcer le contrôle sanitaire. C'est ce qui est ressorti de la réuni-

on qui avait regroupé à la DRS, les agents de santé communautaires et les agents de surveillance aux portes

d'entrée notamment au port de Bangoma, à l'aéroport de Bandar es Salam, aux petits ports de Fomboni

Bazar et Hoani. Les autres localités où des vedettes peuvent également accoster sont appelés à être vigilant.

« Nous nous préparons pour une riposte contre cette épidémie de Mpx qui sévit actuellement dans le monde et dans certains pays voisins. Une fois qu'elle aura pénétré dans notre pays que nous soyons capables d'y faire face », nous explique le coordinateur Dr Hassanaly Abdoulanziz à la sortie de la réunion. La coordination compte mettre en place un cordon sanitaire dans ces portes d'entrée afin de renforcer la surveillance. « Nous allons entreprendre une surveillance rigoureuse pour éviter que cette épidémie nous envahisse » a-t-il espéré.

Dès ce vendredi 06 septembre, tous les passagers en provenance des autres îles seront dans un premier temps flashés, selon Dr Abdoulanziz, pour savoir s'ils sont hyperthermiques ou pas. Il y aura des fiches où le cas échéant, les coordonnées seront introduites pour le suivi pendant au moins 21 jours. Cette stratégie va permettre de savoir si la personne en question ne développe pas une éruption cutanée de la face jusqu'au niveau des pieds auquel cas il serait susceptible de pousser les investigations afin de définir, s'il s'agit du Mpx ou autre maladie.

Riwad



La direction régionale de la santé à Mohéli mobilisent ses équipes.



Union des Comores
Ministère de l'Environnement,
chargé du Tourisme



1- Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte vert et bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une unité de gestion de projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des affaires foncières et des transports terrestres (MATUAFFT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comore et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

- OS1. Renforcer le Parc national de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour

l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales;

- OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du schéma d'aménagement territorial (SAT) de Mohéli à travers une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et

- OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comore et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter un Gestionnaire Comptable (GC) qui aura pour mission d'assurer le suivi et la **bonne exécution financière** du Projet, conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3, équivalent Licence en administration, finance, comptabilité, audit et contrôle ou équivalent.
- Attester d'au moins 5 ans d'activités professionnelles dans la comptabilité.
- Avoir occupé un ou des postes au sein d'unités de

coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.

- Bonnes connaissances en informatique (Internet, Power point, Traitement de texte, Tableur, logiciel de comptabilité...).

- Excellente maîtrise de la langue française (forte capacité de rédaction) ;

- Sérieux, organisé, autonome, sens de l'initiative, d'anticipation et esprit d'équipe.

- Rigueur, discrétion et sérieux dans le traitement d'informations confidentielles.

- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français et de la langue comorienne.

5. DOSSIERS

- Letterer de motivation
- Cv
- Diplôme et Certificat
- Liste de trois personnes de références
- Deux photos

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à Mdé ex CEFADER de **8h à 14h30 du lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont jusqu'au **vendredi 20 Septembre à 11h30** pour déposer leurs dossiers.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Numéro du projet : P177646 / Grant IDA0490

AVIS DE PUBLICATION

DIFFUSION ET PUBLICATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) / PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR LA CONSTRUCTION DES LIGNES D'INTERCONNEXION RELIANT LES CENTRALES SALAIRE PHOTOVOLTAIQUE (PV) AUX CENTRALES THERMIQUES DE DOMOIMBOINI A VOIDJOU A NGAZIDJA ET DE BAMBAA MTSANGA À TRENANI À NDZOUANI ET DES PLANS DE REINSTALLATION (PR) Y RELATIFS.

Dans le cadre de la construction prochaine des lignes d'interconnexions reliant les centrales solaires photovoltaïques aux centrales thermiques de DOMOIMBOINI à VOIDJOU à Ngazidja et de BAMBAA MTSANGA à TRENANI à Ndzouani, l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) / Plan de Gestion Environnemental et Social et les plans de réinstallation (PR) relatifs à ces lignes sont élaborés par le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC). Le Ministère de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures informe le public (y compris Association, ONG, Partenaire technique et Société Civile, ...) que les documents suivants :

*Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) / Plan de Gestion Environnemental et Social pour la construction de la ligne d'interconnexion reliant la centrale solaire photovoltaïque à la centrale thermique de DOMOIMBOINI à VOIDJOU à Ngazidja ;

*Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) / Plan de Gestion Environnemental et Social pour la construction de la ligne d'interconnexion reliant la centrale solaire photovoltaïque à la centrale thermique de BAMBAA MTSANGA à TRENANI à Ndzouani ;

*Plan de réinstallation (PR) relatif à la ligne d'interconnexion reliant DOMOIMBOINI à VOIDJOU à Ngazidja ;

*Plan de réinstallation (PR) relatif à la ligne d'interconnexion reliant BAMBAA MTSANGA à TRENANI à Ndzouani ;

sont consultables au bureau du PAESC, sis à Moroni, route de Salimani, quartier Sahara et sont mis à disposition pour consultation sur le site Web de la Banque Mondiale, de la SONELEC, ainsi que sur la page Facebook du Projet :

<https://soneleccomores.com/> - <https://www.facebook.com/paesc.comores>

QUALIFICATIONS CAN 2025

Un match nul salubre pour les Cœlacanthes !

Il est connu et de notoriété publique dans le domaine du sport qu'il vaut mieux débuter une compétition par une victoire. C'est mieux pour le moral des troupes mais, aussi pour inspirer de la crainte aux futurs adversaires. Il est tout aussi vrai qu'il est beaucoup plus important de ne pas débuter par une défaite au risque d'annihiler toute chance de qualification.

A défaut d'être le plus passionnant, les observateurs les plus avertis du ballon rond savaient que le match le plus difficile, c'était cette opposition contre la Gambie. Et ça s'est justifié sur le terrain avec une nette domination des ouest africains (67% de possession) qui ont complètement asphyxié les comoriens dans la récupération. Avec plus de 520 passes réussies, le bloc équipe gambien avait largement le contrôle de la rencontre. Notre milieu de terrain avait dû relancer, trop déstabilisé par le trio Barrow-Adams-Jallow

qui ne laissait rien passer dans le rond central. Malgré cette domination des visiteurs, les comoriens ont eu les meilleures occasions de la rencontre avec 5 tirs cadrés contre 4 pour leurs adversaires.

Ce qui est sûr, si les Comores ont beaucoup subi, ils ont tout de même montré des bonnes dispositions dans les lignes arrières. Le fait d'avoir empêché les gambiens de marquer sur une action de jeu résume de la solidité de la défense. Alignée pour la première fois ensemble, la charnière Omari-M'dahoma a donné des motifs de satisfaction en empêchant les gambiens de marquer sur le jeu. La vivacité et surtout la qualité de relance de Warmed Omari a fait beaucoup de bien à l'équipe surtout dans le dépassement des fonctions. Autre satisfaction, c'est au poste de gardien de but. Le jeune Pandor s'affirme désormais comme le relais qui rassure. « Sans lui, on aurait pu encaisser au minimum trois buts », se félicite Hassane Mohamed, un supporter retrouvé



dans les rues de la capitale quelques minutes après le coup de sifflet final.

Vu la physionomie de la rencontre, le match nul obtenu par les Verts est loin d'être un résultat négatif. C'est en tout cas ce qu'on a pu lire sur la page de la FFC. « Si on ne gagne pas, il vaut mieux ne pas perdre. C'est ce que les Cœlacanthes ont su faire face aux Scorpions de la

Gambie. A l'issue des 90 minutes de jeu, les Verts repartent avec le point du match nul. Un bon point dans la perspective de la rencontre du 09 septembre contre Madagascar à Radés en Tunisie ». La Fédération de Football des Comores a aussi mis en avant le rôle des supporters comoriens composés en majorité d'étudiants qui ont bravé les kilomètres de distance pour venir sou-

nir l'équipe. « Dans les tribunes, la communauté comorienne (étudiants) du Maroc à commencer par le premier d'entre eux, l'Ambassadeur Yahaya Mohamed Iliasse a joué pleinement le rôle du douzième homme », dans ces moments importants.

Imtiyaz



SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA REALISATION DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE.

UNION DES COMORES
PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)

N° de don : IDA-191-KM

N° de référence 2024-22-AUDITEXTERNE-PRRC/

Date de l'AMI : 29/08/2024

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale, pour couvrir les coûts des activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce Don (Don N°E191-KM), pour effectuer les paiements au titre du contrat pour la réalisation de l'**audit externe des comptes** du projet PRRC pour les exercices 2024 et 2025.

Objectif de la mission

Les Services du Consultants permettront de formuler une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du PRRC à la fin de chaque exercice fiscal, et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Les livres comptables du projet servent de base à la préparation des états financiers et sont établis pour refléter les transactions financières relatives au projet.

L'Auditeur sera tenu de fournir un rapport d'audit succinct qui contiendra :

* L'opinion professionnelle des auditeurs sur les états financiers du projet ainsi que toutes autres informations jugées nécessaires.

* L'opinion séparée sur les états certifiés des dépenses ayant donné lieu à des demandes de retraits de fonds, ainsi que sur le degré de fiabilité des relevés des dépenses comme base de décaissement des ressources du fonds.

* L'opinion séparée sur les Comptes désignés relative à l'utilisation rationnelle des fonds qui y sont déposés ;

Profil et qualifications requis :*** Pour le Bureau**

L'Unité de Gestion du Projet Régional de Résilience Climatique invite les cabinets de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente

pour exécuter les services. Les Critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable, (i) indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, (ii) régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu par l'IFAC, (iii) ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement, et (iv) jugé acceptable par l'IDA.

*** Pour les consultants**

Le personnel clé de la mission devra comprendre au moins :

(i) Un auditeur associé signataire : Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable et régulièrement inscrit à un Ordre membre de l'IFAC, justifiant d'au moins 05 ans d'expérience comme associé ;

(ii) Un Chef de mission qui doit avoir :

a. Un diplôme d'expertise comptable et régulièrement inscrit à un Ordre membre de l'IFAC ;

b. Justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets ;

c. Avoir participé comme chef de mission à au moins cinq (05) missions d'audit de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux ;

(iii) Au moins deux (02) Auditeurs expérimentés :

a. Ayant un diplôme de niveau Bacc+4 ou plus en audit financier, ou comptabilité ;

b. Justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins d'audit financier et au moins 03 missions d'audit de projets ;

Les termes de référence détaillés (TDRs) pour cette mission peuvent être obtenus à l'adresse email indiquée ci-après : rcrcomores@gmail.com / foudhoi90@yahoo.com

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la

Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en septembre 2023. (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Cinquième Edition Septembre 2023). Un consultant (firme) sera sélectionné conformément à la méthode « sélection au moindre coût- SMC » énoncée dans le paragraphe 7.6 et 7.7 du Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les jours de travail du lundi au vendredi aux heures de bureau **08h30 à 16h00**.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **16 Septembre 2024 à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores)** avec la mention :

« **Recrutement d'un Cabinet pour le Marché de Consultation Référencée 2024-22-AUDITEXTERNE-PRRC** »,

À l'attention de : Mme Foudhoiyila OMAR, Coordinatrice au Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)
Email : rcrcomores@gmail.com et P180171.rpm.prrc@gmail.com
Téléphone : +269 346 82 03/ 453 43 12

Enceinte du Projet PALU, Bat. Fonds Routier, Rez de Chaussée, BP 12 Moroni – Comores, Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT), Moroni-Union des Comores,



Union des Comores
Ministère de l'Environnement,
chargé du Tourisme



1- Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte vert et bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une unité de gestion de projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des affaires foncières et des transports terrestres (MATUAFFT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comore et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

- OS1. Renforcer le Parc national de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales;

- OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du schéma d'aménagement territorial (SAT) de Mohéli à travers une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et

- OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comore et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter le Responsable Technique – Suivi-Evaluation (RT-SE) qui a un rôle équivalent à un Coordonnateur Adjoint, avec une dimension technique marquée. A ce titre, il aura pour mission **d'assurer la bonne gestion et exécution technique du Projet, en cohérence avec la gestion financière de celui-ci, et en veillant à animer l'équipe technique de l'UGP mobilisée à Fomboni**, conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5, équivalent Master en agriculture/agronomie, aménagement du territoire, environnement, foresterie ou équivalent.
- Attester d'au moins 15 ans d'activités profession-

nelles dans la réalisation de projets en zone rurale.

- Avoir occupé un ou des postes à responsabilité au sein d'unités de coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.

- Expérience personnelle dans la gestion administrative et financière de projets, si possibles sous financements extérieurs.

- Aptitudes reconnues dans la gestion d'équipes, ainsi que la dialogue multi-acteurs (institutions, acteurs non-étatiques, communautés bénéficiaires, etc.).

- Aptitude à utiliser les applications standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint).

5. DOSSIERS

- Letterer de motivation
- Cv
- Diplome et Certificat
- Liste de trois personnes de contact
- Deux photos récentes

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à Mdé ex CEFADER de 8h à 14h30 du **lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont **jusqu'au Vendredi 13 Septembre à 11h** pour déposer leurs dossiers.



1- Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte vert et bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une unité de gestion de projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des affaires foncières et des transports terrestres (MATUAFFT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comore et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

- OS1. Renforcer le Parc national de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales;

- OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du schéma d'aménagement territorial (SAT) de Mohéli à travers

une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et

- OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comore et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter le Responsable de Passations de Marchés (RPM) qui aura pour mission d'assurer la bonne gestion et exécution des marchés passés dans le cadre du Projet, afin de contribuer à sa bonne redevabilité (technique et financière), conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5, équivalent Master en économie, gestion, droit, commerce ou équivalent.
- Attester d'au moins 10 ans d'activités professionnelles dans la passation de marchés.
- Avoir occupé un ou des postes à responsabilité au sein d'unités de coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.
- Connaissance avérée et expérience pratique de

l'acquisition de biens et travaux, et l'acquisition de services de consultants dans le cadre des conditions de financement des projets de développement.

- Connaissances indispensables de la réglementation nationale en matière de passation de marchés publics.

- Aptitude à tenir de façon rigoureuse le plan de passation de marché du projet, selon les normes requises.

- Aptitude à utiliser les applications standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint).

- Avoir une éthique de travail et de bonne gestion des ressources publiques.

- Avoir de bonnes capacités d'analyse, d'organisation et d'excellentes compétences en communication et gestion de l'information.

5. DOSSIERS

- Letterer de motivation
- Cv
- Diplome et Certificat
- Liste de trois personnes de contact
- Deux photos récentes

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à Mdé ex CEFADER de 8h à 14h30 du **lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont **jusqu'au Vendredi 13 Septembre à 11h** pour déposer leurs dossiers.